

Généalogie de la famille Albinhac/Albignac, des Violettes de Mauriac, à Salles-Curan

C'est avec une fratrie que commence cette généalogie connue des Albinhac. Même si certains éléments sont plus conjecturels que vérifiés par des textes, sa cohérence en reste la force. Mais elle peut évoluer. Quand il faut recourir au raisonnement, il se fonde notamment sur la constance des prénoms associés au même patronyme, au même endroit : Les Violettes. Car c'est aux Violettes, dans la paroisse d'Estalane que cette famille semble avoir pris naissance.

Au passage, on remarque que c'est dans cette même paroisse d'Estalane qu'on trouve le lieudit Albinhac. Ce hameau, siège d'une seigneurie indépendante, aux mains d'une noble famille éponyme qui perdure jusqu'au XVI^{ème} siècle pour s'éteindre, semble-t-il dans les Espinasse de La Bégonie, me paraît d'ailleurs être l'origine de la famille d'Albinhac alias d'Albignac, y compris du rameau des seigneurs du Triadou, beaucoup mieux connu que la branche qui reste sur place. Barrau énumère des hypothèses concernant l'origine de cette famille, la faisant sortir soit des environs de Mur-de-Barrez, soit d'Albignac en Vivarais, voire près de Brive. Et pourquoi pas d'Albinhac-Albignac, si près de Castelnau-de-Lévézou, autour duquel graviteront de nombreux Albinhac, devenus Albignac ? Au passage, on notera que, contrairement à ce que certains affirment, les Albignac n'étaient pas, à l'époque médiévale, seigneurs de Castelnau qui appartenait aux Luzençon-Lévézou puis aux Arpajon. En revanche, ils appartenaient à l'une de ces nombreuses familles chevaleresques qui gravitaient autour de ce bourg. Ils en seraient, par la suite, devenus coseigneurs (mais que revêt réellement de titre ?).

Dans tous les cas, les Albinhac ici évoqués et dont le patronyme a gardé la forme ancienne occitane, constituent une famille bourgeoise ou de paysannerie aisée, qui, peut-être, tire son origine (légitime ou non) de la famille noble¹, et peut être reconstituée du tout début du XVI^{ème} siècle jusqu'au XVIII^{ème}.

Le premier degré, comme déjà précisé, nous est, pour lors, inconnu. Mais l'Albinhac des débuts, né vers 1480/1490 a eu au moins quatre enfants :

- **Pierre Albinhac** , né vers 1520, est qualifié de *sire*, pour son testament dicté le 9 novembre 1578². Cet habitant des Violettes veut être inhumé au tombeau de ses devanciers en présence de dix prêtres. Il lègue à Amans et Jehan Albinhac ses frères, 10 sous chacun, pense à Astruguette Albinhac, sa sœur veuve de feu André Lav(eis?). Il pourvoit à l'avenir de Marie et Jeanne Albinhac ses filles, ayant des volontés particulières pour Catherine, son autre fille, *incapable de gagner sa vie* et qui devra être entretenue par son héritier à qui ses autres héritiers ne pourront rien réclamer sur l'héritage de ladite Catherine après son décès (elle était probablement handicapée). Il cite Antoinette Calmettes, sa belle-fille, femme de *Guy Albinhac* son héritier qui est nommé plus bas *Guion, fils unique*. Il prend des dispositions pour Marie *Riquarde* sa femme. L'établissement du document a eu pour témoins sire Jehan Dazinières, marchand, Guion Derieufregier, de Saint-Jean du Breuilh, soussignés et de nombreux autres.

Pierre Albinhac et **Marie Ricard** avaient donc eu :

- **Guion Albinhac**, qui suivra.

¹ On notera que le prénom de Guy ou Guion caractérise les deux dernières générations du XVI^{ème} siècle de la famille noble d'Albignac : Guy est père de Guyon qui épouse en 1495 Jeanne de Mandajors. Or, Guy ou Guyon est tout autant présent dans les premiers degrés de la famille décrite ici, à peine plus tard.

² Jean Combettes notaire à Saint-Beauzély (3E12252)

- **Marie Albinhac**, citée au testament de Pierre et qui a épousé par contrat du 23 novembre 1579 **Pierre Blanc**, fils de Jean. Le contrat est passé dans *la maison du seigneur Guion Albinhac*, aux Violettes de Mauriac, juridiction de Salles-Curan.
- **Jeanne Albinhac**, citée au testament de Pierre.
- **Catherine Albinhac**, incapable de gagner sa vie et protégée comme on sait par son père.
- **Amans Albinhac** qui bénéficie d'un legs de son frère Pierre, et le touche concrètement en 1583 des mains de son neveu Guion³.
- **Jean Albinhac** est aussi cité par son frère.
- **Astruguette Albinhac** dont le testament de Pierre précise qu'elle avait épousé **André Laveisse**(?).

Guion Albinhac est né vers 1550 et il résidait aux Violettes, évidemment dans la maison héritée de son père. Nous savons par le testament de ce même père qu'il avait épousé **Antoinette Calmette**. Le couple paraît être l'auteur de cinq enfants:

- **Amans Albinhac**, habitant de La Vieillesse à Estalane, héritier de ses parents, passe accord le 18 avril 1611 avec Ymbert Vernhettes, frère de Pierre qui avait épousé Catherine, sœur d'Amans (voir plus bas). Le même jour, il reçoit⁴ une partie du douaire de son épouse **Marguerite Salgues**, fille de Jean et Marie Cornuéjols, du Maynials à Curan⁵. On notera qu'Amans était ainsi le beau-frère d'Imbert Curan à qui il avait réclamé le retour de la dot de sa sœur Françoise. A ce couple, on peut attribuer au moins :
 - ♦ **Marie Albinhac** a épousé par contrat du 31 décembre 1626⁶ **Jean Vayssus** fils de Pierre et Marguerite Lhermet, de Loulayrou ; l'épouse a apporté 400 livres, auxquelles son oncle Me Jean Albinhac, prêtre a ajouté 30 livres ; quant à l'époux, il bénéficie d'une donation de la part de Catherine Massole, veuve d'Antoine Lhermet, sa grand-mère, et de ses parents. Marguerite est souvent confondue avec sa cousine germaine Françoise, fille de Guion et Marie Cazottes, qui a épousé en 1661 un autre Jean Vayssus, neveu de celui-ci. Par sa fille Marguerite épouse de de Guillaume Fabre, de Loulayrou, le couple a eu une importante descendance.
 - ♦ **Pierre Albinhac** dont le mariage, donné en 1645 par le CGA est antérieur. Il est inscrit sans date dans les registres d'Estalane, et ne donne que les filiations, uniquement paternelle pour l'époux et totale pour l'épouse. La naissance d'un enfant baptisé en 1639, dont le parrain est le grand-père paternel (et qui a de grandes chances d'être l'aîné) laisse penser que cette union a été célébrée vers 1637-1638⁷. Il avait épousé **Françoise Galibert**, fille de Pierre, maître drapier, et Madeleine Cinq dont la sœur, Marie, avait épousé Jacques Textoris, praticien, marchand et bourgeois de Saint-Léons, fils de Jean et Claude Malet. De là :

³ Jean Combettes notaire de Saint-Beauzély (3E12253)

⁴ Brenguier Gaubert notaire à Ségur (3E783)

⁵ Les Salgues sont à Martials depuis Jean qui vivait encore en 1546 (3E1465) et était décédé en 1563 (3E1472). Il eut au moins un fils, Amans, auteur de Jean et Catherine épouse de Pierre Raygade. D'Amans et une épouse inconnue sont venus Jean, époux de Marie Cornuéjols (parents de Pierre, Marguerite épouse d'Amans Albinhac, Louise, épouse d'Imbert Curan, et Jeanne épouse successive de Jean Cazalède et Pierre Amans).

⁶ François Comitit notaire à Montjoux (3E6581)

⁷ Le registre paroissial d'Estalane, folio 20, dans la liste des charges de la paroisse cite : ... *le cierge pascal Pierre Albinhac*

- **Amans Albinhac**, baptisé le 16 septembre 1639, parrain Amans Albinhac des Vialettes aïeul, marraine Marguerite Cinq, de Saint-Laurent du Lévézou (baptisé à Mauriac, *vue une indisposition du curé qu'il avait*), a épousé par contrat du 3 juillet 1670⁸ **Marie Douziech**, fille de Simon et Anne Cadars (remariée avec Jean Foissac). D'où trois enfants suivis :
 - **Amans Albinhac** épouse à Salles-Curan le 14 juin 1706 **Marie Laborit** fille d'Antoine et Marie Géraud, en ayant :
 - ♦ **Thérèse Albinhac** épouse de **Pierre Girard**.
 - ♦ **Françoise Albinhac** épouse de **Pierre Blondel** d'où descendance dont Casimir Fabre, fondateur de la ganterie de Millau.
 - **Françoise Albinhac** épouse le 10 mai 1693 à Estalane **Jean Thomas** fils de Jean et Jeanne Guarin, de Marzials.
 - **Marguerite Albinhac** dont la filiation est connue grâce à la donation qu'elle fait à son fils Dominique (à l'occasion de son mariage) de tous ses biens à la réserve de ses biens dotaux dûs par Amans Albinhac, son frère des Vialettes. Elle avait épousé **Antoine Enjalbert**, en ayant donc :
 - ♦ **Dominique Enjalbert** épouse par contrat du 13 février 1702⁹ **Françoise Rudelle**, fille de Blaise et Marie Gayraud, et reçoit à cette occasion donation des biens de sa mère, puis **Catherine Foissac** et enfin **Catherine Poujol** d'où postérité des trois unions (et plus particulièrement ancêtre du cycliste Jules Merviel par la première).
- **Pierre Albinhac**, prêtre, est notamment mentionné comme frère d'Amans le 4 novembre 1697¹⁰
- **Jean Albinhac**, parrain de sa nièce Anne en 1689 pourrait être l'époux de **Marie Vernhettes**. Ils seraient alors les protagonistes de l'accord passé le 20 avril 1678 chez Fajon notaire à Millau (CGA) qui entérine le retour de dot de Marie veuve en premières noces de Pierre Bousquet par Catherine Vareilhes veuve d'Antoine Bousquet.
- **N. Albinhac**, épouse d'**Amans Blanc** fils de François.
 - ♦ **Jean Albinhac**, qui, reconnaissant des bons et agréables services que lui a rendu son neveu Amans, lui fait don de ses biens le 16 août 1690¹¹.
- **Guion Albinhac**, décédé le 6 juillet 1664 à Boulouysset, paroisse de Salles-Curan, est qualifié de *paysan*¹². Il avait épousé **Marie Cazottes**, fille de Marguerite Carrière qui avait épousé en secondes noces Guillaume Trémolières (fils de Pierre et Jeanne Vedel). Le couple a eu :

⁸ 3E18155

⁹ Métaldy notaire à Prades-de-Salars (3E1637)

¹⁰ Jean Fabre notaire à Castelnau-de-Lévézou (3E6610)

¹¹ Jean Viguier notaire à Montjoux (3E6730)

¹² Rappelons qu'une telle qualification était réservée aux paysans très aisés qui s'alliaient facilement avec la bourgeoisie et même la petite noblesse.

- ◆ **Marie Albinhac** qui semble l'aînée car héritière des biens de ses parents, a épousé le 10 juillet 1648 à Salles-Curan **François Bru**, fils de François et Marguerite Migayrou, de Salles-Curan dont la descendance est bien connue, notamment via son fils :
 - **Gabriel Bru** qui a épousé le 7 juin 1685 à Salles-Curan **Jeanne Fontès**, fille de Jacques et Jeanne Dur.
- ◆ **Amans Albinhac** épouse par contrat du 15 janvier 1648¹³ **Françoise Gaubert**, fille de Laurent et Marie Palous, de Boulouis, à Canet, dotée de 500 livres auxquelles son frère Pierre ajoute 30 livres léguées par leur sœur Marie. De là au moins :
 - **Marie Albinhac** épouse par contrat du 15 mai 1679 **Guillaume Angles**, fils de Firmin et Marguerite Albinet, de Frayssinoux de Trémouilles.
 - **Anne Albinhac** épouse par contrat du 16 juillet 1682 **Pierre Gineste** fils d'Antoine et Françoise Lavit, de Jos à Saint-Georges-de-Camboulas.
- ◆ **Marguerite Albinhac**, baptisée le 12 mars 1620, parrain Mr Jean Albinhac, prêtre des Vialettes, paroisse d'Estalanne frère dudit Guinet, marraine Marguerite Carrière femme en second lit de Guillaume Trémolières de la Trémolière et mère de la dite Cazottes, a épousé le 14 octobre 1646 à Salles-Curan, **Berthelémy Manharre**, fils de Jean de Manharre et Catherine Métaldy.
- ◆ **Marie Albinhac**, baptisée le 1 janvier 1631 à Salles-Curan, parrain Jean Albinhac du Vialat de Mauriac, marraine Marie Trémolières de Saint-Hilaire, a épousé par contrat du 4 juin 1654¹⁴ **Urbain Salvan**, paysan de Roubet, fils de Blaise et Marie Alauzet. Le futur a reçu donation des biens de ses parents qui réservent les parts de leurs autres enfants : Marie et Catherine (à chacune 400 livres, 6 sétérées de seigle, une vache pleine, 4 oneilhes pleines (brebis), deux robes, 4 linceulx). Le mariage est célébré en présence de M Me Urbain Alauzet prêtre et recteur de Canet, Antoine Salvan, frère du donataire, Amans Albinhac, de Canet, Jean-Pierre Alauzet, François Bru, Guyon Albinhac, père de la future, Barthelémy Manharre, paysan del Bousquet, Pierre Alauzet frère dudit Salles.
 Le même jour¹⁵, François Bru, beau-frère de la future lui avait constitué pour douaire : 530 livres, 10 setiers de blé seigle, trois robes, quatre linceulx, deux couvertes, un jeune taureau de deux ans, *d'honneste poix*, une vache pleine ou menant, huit oneilhes pleines ou menant; Guyon Albinhac, père, ajoute 120 livres, et Marie Cazottes mère ajoute une vache pleine et deux oneilhes pleines ou menant.
- ◆ **Françoise Albinhac** baptisée le 20 mars 1634 à Salles-Curan, parrain Amans Albinhac de Boulouysset, marraine Françoise Gely de Treboul, inhumée le 3 février 1713 à Montjoux, avait épousé par contrat du 6 octobre 1661¹⁶ **Jean Vayssus**, fils de Pierre et Jeanne Perreyres, de Cancoules. L'époux reçoit donation des biens de ses parents à charge de doter ses frères et sœurs. Guion Albinhac et Marie Cazottes, avec leur gendre François Bru, époux de Marie Albinhac, dotent la future de 700 livres, quatre robes, une charretée de blé seigle, une vache et son veau, six brebis, etc.
 Sont présents Me Anthoine Bru, prêtre des Salles-Curan, Me Gabriel Albinhac, écolier, Amans Albinhac, de Canet, Barthelémy Manharre del Bosquet de Prades, Raymond Perieires, de Valenças. Le couple Jean Vayssus-Françoise

¹³ Greffuelhe Constans (3E 4631)

¹⁴ Constans Greffuelhe notaire à Salles-Curan (3E3547)

¹⁵ Constans Greffuelhe notaire à Salles-Curan (3E3547)

¹⁶ François Laquerbe notaire à Montjoux (ADA 3E6673)

Albinhac est fréquemment confondu avec le couple Marie-Albinhac-Jean Vayssus, Marie étant la cousine germaine de Françoise, et Jean (époux de Françoise) le neveu de l'autre Jean. Des trois enfants identifiés, deux au moins ont pris alliance :

- ◆ **Jeanne Vayssus** a épousé à Montjoux le 1 décembre 1691 **Pierre Boyer**, fils de Jean, métayer de La Martinerie, et Jeanne Brusque.
- ◆ **Marguerite Vayssus**.
- ◆ **Marie Vayssus** a épousé le 1^{er} mars 1688 à Montjoux **Jean Blanc**, fils de Jean et Marie Came.
- ◆ **Gabriel Albinhac**, baptisé le 16 octobre 1639 à Salles-Curan, parrain Me Gabriel Cazottes prêtre et collégiate de Salles, marraine Marguerite Albinhaque. Il est *écolier* pour le mariage de sa sœur Françoise en 1661.
- ◆ **Marguerite Albinhac**, épouse de **Jean Cortailhac**, dont elle a eu au moins six enfants baptisés à Curan.
- **Jean Albinhac**, prêtre, parrain de deux de ses nièces, qualifié explicitement d'oncle.
- **Amade Albinhac** épouse de **Jean Foissac**.
- **Catherine Albinhac**, épouse de **Pierre Curan**, fils d'Antoine et Marie Fabre. Trois enfants sont nés de cette union, Manas, Antoinette et Ymbert. Mais toute la famille disparut. Aussi, Amans Albinhac réclama-t-il la dot de sa sœur à Ymbert Curan, frère de Pierre. Cette réclamation passa par un procès qui aboutit le 18 avril 1611 à un accord entre les deux protagonistes¹⁷ par lequel Ymbert rembourse 400 livres à Amans.

¹⁷ Brenguier Gaubert notaire à Ségur (3E7836